



COMPTE RENDU DU CD LIGUE DU 26 FEVRIER 2014

Présents: Dominique Durand, Sylvie Jarlier, Corinne Galidie, Lucien Descaves, Dominique Olivan, Cyril Lambert, Yves Riecking, Julien Faucher, William Bitard, Pascal Cerou

Excusés: JP (pouvoir à sylvie), Boris (pouvoir à Dom Durand), Anne Pourcelot (pouvoir à Willy)

Absents : Jean René Etheves.

Invité: Laurent Vitalis

Les emplois d'avenir:

Deux jeunes vont signer leur contrat (Paul Lecornec et Derry Clain) de 35h/semaine

Le coût pour la ligue au niveau du salaire sera d'environ 200 € /mois/jeune

L'état prend en charge 75% du salaire et les 25% restants sont pris par le conseil Général.

Ils sont embauchés avec une période d'essai d'un mois (signature du contrat le 27/02/2014), pendant lequel nous pouvons nous dédire.

Ils peuvent eux aussi rompre le contrat (sachant qu'ils ne pourront plus bénéficier d'un autre emploi d'avenir)

Intitulé de leur poste: Factotum

avec valence de chauffeur navette

de jardinier, entretiens des sites

d'aide aux manifestations sportives

Nous devons leur payer une formation prise sur leur temps de travail. Paul sera donc en formation (agent spécialisé de tourisme) tous les lundis et Derry fera une formation de paysagiste.

Dominique Durand sera le responsable avec Corinne Galidie et Willy sera plus avec eux sur le terrain.

Pour le troisième emploi nous avons besoin d'un cadre (salaire supérieur), impossible à la LVLRL de financer un tel poste. Dominique Durand propose à la FFVL qu'on ait un cadre fédéral subventionné par cet emploi d'avenir restant et le surplus de salaire serait pris en charge par la FFVL pour que ce poste soit une opération blanche pour nous.

L'embauche de nos deux jeunes est mise au vote:

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 12

Demande de subventions:

- 4 associations ont fait des demandes de subventions au CNDS.

Les membres du bureau ont donné un avis très favorable à chaque dossier.

- Parapangue 15 000 € pour leur projet marmaille le en l'air et l'achat de matériel
- Raz la pente 5 000 € pour des stages sportifs et le développement de la pratique féminine
- L'ALVLR 4 300 € pour la relance du delta et la formation d'un moniteur
- Potentiel 4 400 € pour l'école du sport et la promotion éducative de lycéen

- pour la LVLR: la ligue demande au CDNS et conseil Général des subventions pour un budget global de 171 000€ suivant son programme d'action (cf tableau ci-joint)

Des modalités d'attribution des aides vont être créés (ce travail va être fait par le bureau)

Les propositions de critères sont : Participation à l'AG

Formulaire à remplir et à rendre avant le ???

Nombres de bénévoles impliqués

Implication du club dans la vie de la ligue

Le paiement des aides sera de 60%, et les 40% restants seront versés contre le compte rendu de l'action, le budget réel ainsi que les factures.

D'une manière **générale tout règlement de la ligue doit être fait contre facture.**

Coupe du monde:

La super finale se fera en Turquie du 24/09 au 05/10.

Nous ferons donc une PWC du 8 au 11 octobre 2014.

Il est déjà tard pour préparer cet événement et toute les bonnes volontés vont être sollicitées.

L'équipe de ligue:

Le bureau avec Laurent Vitalis proposent un changement de dénomination de l'équipe de ligue en groupe jeune Réunion

Il y aura deux groupes : - Groupes jeunes (jusqu'a 25 ans) perfectionnement : qui emmènera des jeunes au brevet de pilote

- Groupes jeunes accès compétition:qui emmèneront au BPC et ensuite à la compétition (pilotes jeunes autonomes)

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

L'AG:

Techniquement, par manque de temps, on ne peut pas changer les statuts cette année.

Ceux ci ainsi que le règlement intérieur vont être travaillés par un groupe de travail (si de bonnes âmes même en dehors du CD veulent nous rejoindre) en cours d'année et proposer lors d'une AG extraordinaire en 2015.

Yves et Pascal quittent le CD vue l'heure tardive.

Tarifs des cotisations:

Proposition de nouveaux tarifs de cotisations LVLRL: 20 € pour les pratiquants parapente
10 € pour les primo licencié,jeunes,stage
parapente
15 € pour les pratiquants kite
10 € pour les primo,jeunes,stage kite
0 € pour les non pratiquants

Qui est autorisé à voter lors de l'AG??

Vu le flou qu'il y a au niveau des cotisations des licences 2013,
le cd propose à l'ag d'accorder le vote pour les structures non à jour sauf pour Zwazo le vent et
Parapente Réunion ayant des reliquats des années précédente".

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Fin de scéance,il est tard